



ALERTE

Risque d'incendie très élevé : soyons tous vigilants !

Depuis lundi 20 juillet à 12h, le département de la Loire-Atlantique est placé en risque TRÈS SÉVÈRE de feux de végétation.

Publié le 21 juillet 2026

Depuis lundi 20 juillet à 12h, le département de la Loire-Atlantique est placé en risque TRÈS SÉVÈRE de feux de végétation.

Malgré une baisse des températures, la sécheresse de la végétation rend les espaces naturels particulièrement vulnérables. Les conditions actuelles peuvent favoriser des départs de feu et une propagation rapide des incendies.

Une simple étincelle, un mégot ou une source de chaleur peut suffire à déclencher un incendie

Pour protéger nos espaces naturels, les habitations et les personnes, adoptons les bons réflexes :

- Ne jetez jamais de mégot dans la nature ou par la fenêtre de votre véhicule ;
- N'allumez aucun feu ni barbecue à proximité des espaces naturels ;
- Évitez les travaux générant des étincelles (meuleuse, débroussailleuse, soudure...) à proximité de la végétation sèche ;
- Ne stationnez pas votre véhicule sur de l'herbe sèche : un pot d'échappement chaud peut provoquer un départ de feu ;
- Respectez les éventuelles restrictions d'accès aux espaces naturels.
- En cas de départ de feu, appelez immédiatement le 18 ou le 112.

La vigilance de chacun est essentielle. Un comportement responsable permet de protéger le département, ses habitants, ses espaces naturels et les sapeurs-pompiers mobilisés.



HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

